



Centre éducatif et pédagogique Courtelary
2608 Courtelary



Rapport annuel 2021



Rapport annuel 2021

Table des matières

La présidente	3
Le directeur	6
Secteur éducation	
Placement courte durée	9
Placement longue durée	10
Secteur famille	14
Finances	17
Arts	17
Compte de résultat	18
Bilan	19

La présidente

La pandémie a continué à perturber l'organisation et la vie du CEPC en 2021. Les mesures développées en 2020 ont dû être prolongées et la gestion des ressources humaines s'est avérée particulièrement complexe. Il s'est agi, tant pour le personnel que pour les enfants, de combiner protection et bien-être. L'institution est ainsi restée bien vivante, en toute prudence.

Le Comité de direction

Composition dès le 01.08.2021

Présidente : Lucie Noirat
Coordinatrice : Valérie Gianoli
Membres : Joëlle Gabbarini, Cedric Michel, Thomas Riegegger.

Le comité est désormais composé de cinq membres.

M. Bruno Amstler a démissionné du comité au 30 juin et Béatrice Sermet, présidente du comité depuis septembre 2012, s'est retirée à fin juillet.

La restructuration du comité de direction détaillée dans le rapport annuel 2020 a déployé pleinement ses effets durant l'année 2021.

Activités

En 2021, le comité de direction a siégé cinq fois, soit les 9 mars (séance extraordinaire relative à la réorganisation du comité), 23 mars, 24 juin, 23 septembre et 16 décembre.

Le comité a pris congé avant l'été de M. Bruno Amstler, membre depuis de nombreuses années. Peu après, Mme Béatrice Sermet a pu, comme elle en avait exprimé le souhait depuis un certain temps, se retirer du comité et de sa fonction de Présidente. Madame Sermet a pris grand soin de garantir une transition en douceur et de mener à bien les grands projets auxquels elle avait contribué au sein du CEPC. Le comité de direction lui en est grandement reconnaissant et lui adresse, ainsi qu'à Monsieur Amstler, ses meilleurs vœux pour leurs activités parallèles et futures.

Aucun changement n'est à signaler dans la composition du comité depuis l'Assemblée générale 2021 de l'AOUP.

La nouvelle structure du comité reste sujette à modification mais apporte globalement satisfaction. Elle remplit son objectif principal, à savoir permettre une répartition des tâches et une meilleure implication de chaque membre dans l'appui offert à la direction du CEPC.

Vie du CEPC en 2021

Le personnel du CEPC a continué à faire preuve d'adaptabilité et de compréhension face aux mesures sanitaires et improndérables liées à la crise COVID.

Comme prévu, le Groupe d'accueil d'urgence et d'observation (GAUO) a pu ouvrir au 1er juin dans les nouveaux locaux dédiés. A son ouverture, il affichait déjà complet, preuve en état si besoin que son utilité répondait à un besoin réel et urgent.

Durant l'année 2021, des investissements ont dû être effectués pour la réfection du système de canalisations, pour la remise en état du chemin d'accès depuis le village ainsi que pour l'achat d'un véhicule supplémentaire.

Les classes ont été équipées en matériel informatique, financé par le fond des dons.

Les traditionnelles fêtes du CEPC n'ont toujours pas pu se tenir normalement en 2021. N'avoir pu profiter pleinement de ces moments de partage est forcément regrettable, mais les rendez-vous 2022 n'en seront que plus beaux !

Remboursement des subventions d'investissements

Le CEPC, comme toutes les institutions anciennement soumises à l'OPAH, a dû se prononcer sur le remboursement du solde des subventions d'investissement versées par le canton. Le comité de direction a opté pour un remboursement en une seule fois au 31 décembre 2021.

Remerciements

Le comité de direction du CEPC remercie l'AOUP, son président, son secrétaire et l'ensemble du comité et des membres pour leur soutien et pour leur attachement à défendre les intérêts des institutions et à mener des projets communs.

Nous remercions aussi les comités de SOCIALBERN, de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents de la partie francophone du canton (PIEA), les autorités cantonales, l'Office des personnes âgées et handicapées (OPAH) dont nous dépendons jusqu'à fin 2021, l'Office des mineurs (DU) et l'Office de l'école obligatoire et de conseil (INC).

Nous exprimons notre gratitude aux membres du collège de direction du CEPC, à toutes les collaboratrices et collaborateurs, enseignant-e-s, éducatrices et éducateurs, psychologues, logopédistes et psychomotriciennes, pour leur engagement, pour leurs idées au service du bien-être des enfants, pour leur résistance face aux situations difficiles inhérentes à leur métier, pour leur motivation à faire du CEPC un lieu de vie engageant avec tout le professionnalisme nécessaire.

Lucie Noirat, présidente



Le directeur

Le rapport annuel constitue une occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur de l'année précédente et de faire quelques arrêts sur image sur les temps qui ont marqué cette période.

Comme vous pouvez l'imaginer, la vie au CEPC a continué d'être colorée par la pandémie du coronavirus. Cette crise sanitaire a nécessité la poursuite de mesures de prévention et de protection qui ont impacté les fonctionnements de manière significative. De nombreuses séances et réunions ont par exemple dû être temporairement suspendues ou tenues en effectif réduit. Or ces moments sont essentiels car ils permettent de se relier et de penser collectivement les situations que le CEPC est amené à accompagner. A ce titre, ils participent à la qualité des prestations offertes.

Malgré ce contexte, grâce à la créativité et à la capacité d'adaptation dont à fait preuve l'ensemble des collaborateurs, le CEPC a fourni un environnement et une prise en charge répondant pleinement aux besoins des enfants et des familles.

Je tiens d'ores et déjà ici à témoigner ma sincère reconnaissance au personnel, toutes fonctions confondues pour son investissement sans faille.

Les activités :

La classe blanche qui est consacrée à des activités extra-scolaires s'est déroulée dans une formule repensée, par classe, à la satisfaction de tous.

Si la fête annuelle a dû être annulée une nouvelle fois en raison de la situation sanitaire, le camp d'été a pu quant à lui se dérouler durant la deuxième semaine du mois de juillet. Une quinzaine d'enfants sont partis sur les hauteurs de Crans-Montana dans un chalet offrant une infrastructure parfaitement adaptée et un environnement favorable aux activités diverses et variées. Malgré une météo capricieuse, balades, découverte de la région et baignade ont recueilli l'adhésion de toutes et tous.

La « Rentrée ensemble » qui consiste en une marche réunissant les enfants ainsi qu'une grande partie du personnel et se terminant par des jeux au bord du lac a eu lieu dans la joie et la bonne humeur !

A l'instar de l'année précédente, la fête de Noël s'est tenue dans une version revisitée mais tout autant féérique. Entre autres activités, le concours de décoration des portes imaginé par l'équipe d'organisation a permis de mettre en évidence les talents de bricolage et d'imagination des jeunes et moins jeunes. Et que dire du repas de gala préparé par l'équipe de cuisine... Ce fut sans conteste une belle réussite !

Les jeunes que le CEPC accompagne connaissent des parcours ponctués d'écueils plus ou moins marqués, un environnement souvent insécurisant qui ne favorise pas la confiance en soi et en

autrui, dimension essentielle pour grandir et se réaliser dans un rapport positif au monde. Les comportements oppositionnels, d'évitement ou de repli qu'ils peuvent alors manifester doivent être compris comme des mouvements d'adaptation. C'est bien au quotidien, au travers d'activités diverses et variées qui constituent autant d'occasions d'apprentissage que le lien, la relation se développe et se renforce. Seul un contexte sécurisant et bienveillant, dans lequel l'enfant est considéré positivement mais également comme acteur véritable de sa vie permet d'y parvenir. La finalité de tout placement étant de favoriser le retour de l'enfant dans son milieu d'origine, nous n'oublierons pas ici la famille. Les parents sont les partenaires prioritaires et sont à ce titre étroitement associés à ce travail.

Nouvelle prestation :

Après une gestation de près de 10 ans, le Groupe d'accueil d'urgence et d'observation (GAUO) a enfin vu le jour au mois de juin 2021.

Ouvert 365 jours par année 24h sur 24h le GAUO peut accueillir dans les 2 heures suivant l'annonce des enfants et adolescents es âgés de 6 ans à 15 ans dont la prise en charge ne peut plus être assurée par les parents, l'entourage ou les professionnels de l'action ambulatoire en raison d'événements graves et/ou d'une situation de crise.

Le GAUO offre trois types d'accueil :

L'accueil de protection intervient en cas de maltraitance physique, psychologique, d'abus sexuel, de négligences graves.

L'accueil d'observation intervient comme soutien et conseil. Il a pour but de comprendre le fonctionnement du système familial et de l'enfant/adolescent, d'agir en concertation avec l'ensemble des parties concernées pour trouver des pistes de solutions possibles, d'orienter en proposant des moyens d'aide à l'enfant/adolescent et sa famille.

L'accueil en cas d'imprévu intervient lors d'une incapacité momentanée ou durable des parents pour cause d'hospitalisation, d'incarcération, de décès ou autre, sans qu'il soit possible d'avoir recours à l'entourage.

Après quelques semaines d'ouverture, le GAUO a affiché complet preuve s'il en est que cette prestation répond à un réel besoin pour la partie francophone du canton de Berne.

Les jeunes :

Un total de 14 jeunes – 9 garçons et 5 filles – ont quitté le CEPC au cours de l'année 2021 ce qui représente un nombre plus important qu'à l'accoutumée avec un taux de rotation de 33.3%. 10 d'entre eux au terme de leur scolarité obligatoire pour entamer une formation professionnalisante. Une fratrie de 3 enfants sont retournés dans leur pays d'origine. Enfin, un garçon est retourné dans sa famille, les parents n'ayant pas souhaité la poursuite de la prise en charge au CEPC. A noter que 12 jeunes sont rentrés chez eux et 2 sont partis en appartement, signe de la qualité du travail réalisé en partenariat avec les familles.

Le personnel :

Le CEPC a connu un tournus plus important que l'année précédente. 10 collaborateur.rice.s ont quitté le CEPC au cours de l'année 2021 pour un taux de rotation s'élevant à 13%. 3 dans le sec-

teur scolaire, 6 dans le secteur éducatif et 1 dans le secteur d'intendance. Ces départs sont liés pour une grande majorité à une réorientation professionnelle ou à un déménagement.

L'année 2021 a vu le départ à la retraite de Monsieur Jacques Michel, concierge, après 18 ans d'activité. Nous tenons à lui dire ici toute notre gratitude pour sa fidélité, la qualité de son travail mais aussi sa disponibilité et sa bienveillance envers les enfants. Nous saisissons l'occasion pour souhaiter une très cordiale bienvenue à son successeur, Monsieur Damien Chételat.

Parallèlement à sa mission première, le CEFPC continue de vouloir être une entreprise formatrice et sociale au sens large. 5 personnes en formation HES d'éducateur.rice social.e et 2 personnes en préformation d'éducateur.rice social.e ont été accompagnées pour leur stage pratique.

Dans le cadre de son habilitation par le Service civil à offrir des affectations dans le secteur éducatif, scolaire et de l'intendance 2 personnes sont venues renforcer le secteur scolaire.

Nous savons l'engagement et l'énergie que requiert la prise en charge des jeunes que nous accompagnons qui plus est dans la situation sanitaire que nous avons traversée. C'est pourquoi nous ne terminerons pas ce rapport sans adresser notre plus sincère reconnaissance à l'ensemble des collaborateurs, toute fonction confondu, pour la qualité de leur investissement et l'attention constante portée au bien-être des enfants.

Vincent Delémont



Secteur éducation - placement courte durée

GO, GO, GAUO !!!

Mardi 1er juin 2021, 09h00, Salle Polyvalente du CEFPC :

Après des années de gestations du projet, des mois de travaux de transformation du local et quelques semaines depuis leur nomination, les membres de la nouvelle équipe du GAUO se rassemblent derrière leur masque sanitaire pour leur première journée de travail. Trois veilles, une psychologue et huit éducateurs/trices qui ne se connaissent presque pas vont enfin commencer leur nouvelle mission.

Il va falloir maintenant définir nos lignes d'actions de manière concrète en partant du concept, faire vivre les nouveaux locaux et les rendre le plus accueillant possible... Quelques jours ne semblent pas de trop pour pouvoir nous apprivoiser un tant soit peu et mettre toute cette équipe en mouvement de manière cohérente.

Quelques mots de bienvenue du directeur et du sousigné, un tour de table pour faire plus ample connaissance. On commence à peine à se répartir le travail et à finir nos premiers croissants que déjà le directeur réapparaît : « L'APEA nous annonce l'arrivée de deux jeunes enfants pour cet après-midi... ».

Petit moment de stupeur entre joie de voir que nous aurons bien du travail et le stress d'un démarrage en trombe qui ne nous laissera pas les quelques jours envisagés pour poser nos bases.

Heureusement que nous savons tous déjà un peu « nager » !

C'est ainsi que très vite, après ces deux premiers enfants, le groupe se remplit dans les jours qui suivent et prend vie.

Certains de ces enfants ne restent que quelques jours, d'autres plusieurs mois. Certains sont soulagés d'être accueillis, d'autres rêvent de repartir au plus vite. Pour autant, tous nous permettent d'apprendre à faire fonctionner ce nouveau groupe et amènent l'équipe à s'organiser de manière très concrète pour répondre au mieux à leurs besoins et ceux de leur famille. Peu à peu, le concept se transpose et s'adapte avec succès à la réalité du travail avec les enfants, mais aussi et surtout avec les parents.

Dans cette équipe toute nouvelle au sein de l'institution, il n'y en a pas un pour rattraper les autres face à toutes les subtilités du quotidien : on est parfois dans de beaux draps, au propre comme au figuré, lorsqu'on a oublié l'heure de la lingerie ; quel tutti frutti. Et heureusement, la cuisine n'en fait pas tout un plat, quand ces novices sortent un peu dans le yoghourt. Aux enseignants aussi de nous donner quelques devoirs pour mieux accompagner les enfants dans leur parcours scolaire. Nous essayons d'être bons élèves et l'équipe avance dans la bonne humeur. Merci à tous nos collègues d'avoir accompagné patiemment ce jeune GAUO.

Au fil de ces sept premiers mois, après le départ trépidant, nous vivons aussi à l'hiver des périodes qui feront reprendre à l'équipe éducative les paroles de Numéro8 : « C'est trop calme,

J'aime pas trop beaucoup ça. J' préfère quand c'est un peu trop plus moins calme » (Asthérix : Mission Cleopâtre),
Mais il fallait juste reculer un peu pour mieux sauter. Quelle belle aventure !

Alain Getber

Secteur éducation - placement longue durée

Le décrochage scolaire

Nous accueillons régulièrement au CEPC des enfants qui sont en situation de décrochage scolaire. Certains jeunes, avant leur placement, ne se rendaient plus à l'école publique, parfois depuis plusieurs années. Ces jeunes que nous accueillons doivent « rattracher » scolairement, ceci est un défi car après plusieurs années de décrochage il n'est pas simple de retrouver la posture d'élève, l'investissement nécessaire, la motivation minimale. Si l'enseignant à un rôle dans l'accompagnement afin que le jeune rattrache, celui de l'éducateur est également fondamental. C'est bien le travail de partenariat entre enseignants et éducateurs qui permettra au jeune de rattracher, cet accompagnement différencié a lieu dans les classes et dans les groupes éducatifs. C'est un travail du quotidien. Les parents sont bien sûr concernés, ils sont des partenaires à part entière, pourtant, force est de constater que certains n'ont plus la force voire l'envie de s'investir ou ils montent une forme de désintérêt pour la situation de leur enfant. Si la remobilisation de l'enfant est travaillée, il est nécessaire de responsabiliser les parents.

Les décrocheurs scolaires perçoivent les causes de leur abandon en grande partie à cause des enseignants et de l'école, c'est couramment la cause qu'ils reconnaissent. Les enseignants ne partagent pas cette vision, au contraire, ils identifient les causes du décrochage scolaire comme étant surtout reliées à la personnalité de l'élève, à la famille et à la société.

Nous pourrions nous interroger de la manière suivante, « est-ce que le décrochage scolaire c'est celui de l'élève par rapport à l'école ou alors est-ce celui de l'école qui n'a pas su retenir l'élève ? ». C'est plus compliqué que cela ! Les différentes pratiques institutionnelles nous montrent que le décrochage scolaire est un phénomène multifactoriel, il est la conséquence d'événements personnels (en lien avec l'affectivité, la personnalité, l'apprentissage...), scolaires (en lien avec l'organisation scolaire, la relation avec les enseignants et les pairs...), familiaux et socioculturels (en lien avec le milieu, les événements familiaux et les valeurs sociales...). Afin de prévenir et lutter contre l'abandon scolaire, il est nécessaire de comprendre les facteurs de risque du décrochage, du moins repérer les causes du désengagement d'un enfant permet de trouver des solutions pour l'aider à rattracher et lui redonner l'envie d'apprendre. Ces facteurs de risque peuvent être internes et externes au système scolaire, ils renvoient à la structure et à l'organisation scolaire, à l'interaction élèves-enseignants, à l'individu, à la structure familiale et sociale.

De manière non exhaustive, l'identification des causes est :

Difficultés d'apprentissage : mauvaise compréhension des cours, difficulté d'organisation, troubles des apprentissages.

Désintérêt de l'élève pour l'école : manque d'investissement en classe, devoirs non-rendus, absence à répétition.

Raisons d'ordre familial : conflits familiaux, divorce, indifférence des parents à la scolarité de leur enfant.

Déterminants externes : harcèlement scolaire, mauvaise intégration, isolement.

Comportements à risques : agressivité, dépendance aux écrans, dépendance aux produits illicites.

Ces différentes causes possibles doivent être régulièrement thématisées avec les éducateurs, les enseignants et les parents lors des différentes réunions professionnelles. L'identification des causes permet de rendre l'enfant acteur de son évolution, de son parcours, peut lui redonner une stimulation, l'envie d'apprendre, de réussir, de même elle permet de responsabiliser les parents.

Il est également important qu'un enfant en difficulté scolaire puisse apprendre à se connaître, c'est-à-dire qu'il puisse comprendre, par exemple, le fonctionnement de son cerveau, apprendre à améliorer ses capacités de concentration, développer sa mémoire, gérer ses émotions. Le décrochage scolaire est un phénomène complexe, mais il y a des solutions !

Ainsi, plus concrètement, le climat scolaire est très important, la qualité du climat scolaire contribue à la prévention du possible absentéisme et du décrochage scolaire. Il favorise le bien-être ainsi que la santé psychique des élèves. Une dynamique positive, un climat serein permet aux élèves de prendre goût à l'école, il augmente la motivation.

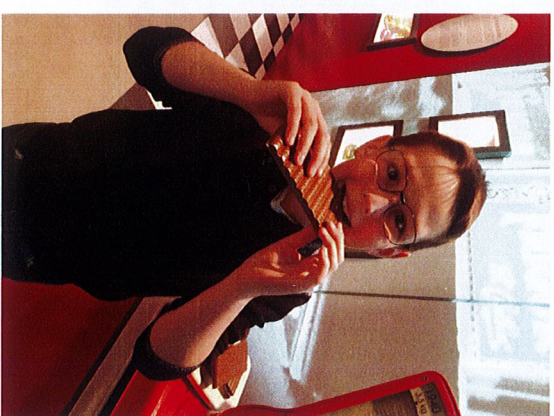
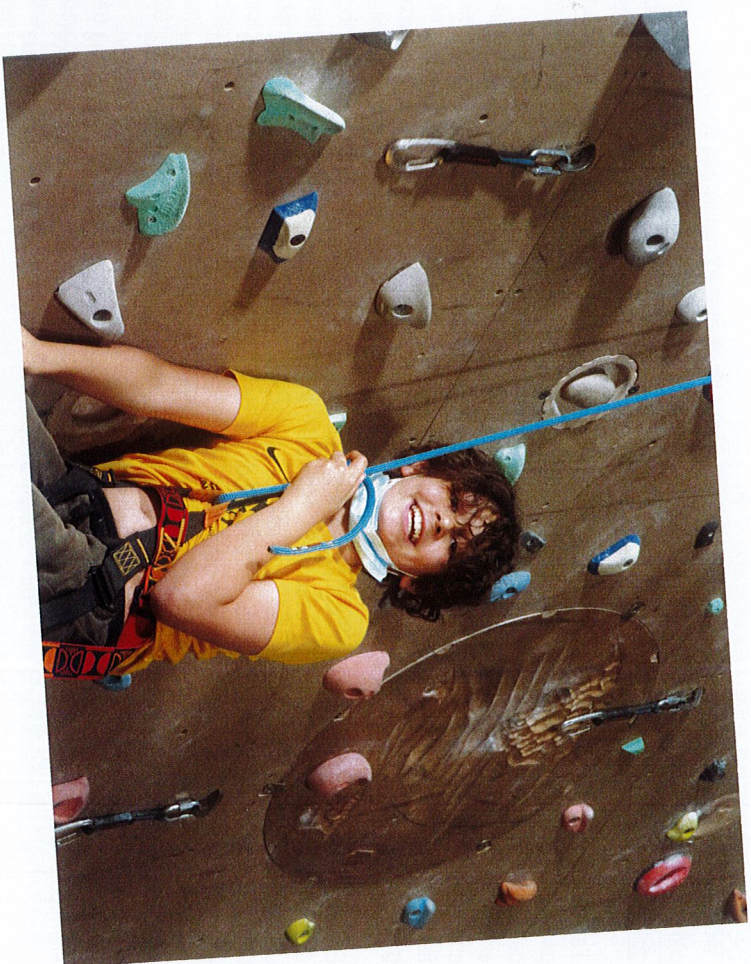
Dès les premiers signes d'un risque de décrochage, les personnes référentes se mobilisent, c'est-à-dire l'enseignant principal et l'éducateur de référence afin de coordonner une piste de travail, une action de prévention menée au sein de l'établissement. L'activité des personnes référentes se situe au cœur du dispositif du décrochage scolaire. On pourrait alors identifier les personnes référentes comme un groupe de prévention du décrochage scolaire. Les personnes référentes peuvent alors décider de réunir l'ensemble des acteurs qui arrivent à contribuer à la compréhension et la prise en charge de la problématique de l'élève dans son ensemble. Ils sont l'enseignant principal, l'éducateur de référence, le psychologue (travail avec les familles), le curateur. La prévention du décrochage scolaire s'active alors de manière concrète en posant des mesures qui touchent à l'ensemble du réseau. Ces solutions doivent être associées à la scolarité de leurs enfants et participer au travail de prévention, il faut pour cela instaurer et faire vivre une forme de co-éducation en mettant en place un dialogue de confiance régulier entre les équipes éducatives, les enseignants, le psychologue (travail avec les familles) et les familles d'élèves. Construire ensemble des ressources visant à renforcer les liens avec les familles et favoriser les moments d'échanges avec les parents. Les jeunes doivent également participer à des rencontres spécifiques avec le réseau, c'est l'occasion de les valoriser, d'écouter leurs motivations et ce à quoi ils aspirent ainsi que les sécuriser dans leur parcours.

S'activer afin que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en

société est l'objectif de la lutte contre le décrochage scolaire dont les étapes clés sont le travail de la remise à niveau scolaire, l'intégration sociale et professionnelle ainsi que les possibles stages en entreprise pour ceux dont la fin de la scolarité approche.

Pour terminer, je remercie toutes les équipes éducatives pour l'investissement fourni et l'accompagnement offert aux enfants que nous accueillons.

Vincent Augusto



Secteur famille

Parents en souffrance psychique, résonances dans la dynamique familiale et institutionnelle : quand tout s'emballe.

J'ai récemment eu l'occasion de participer à une journée de réflexion consacrée aux enfants de parents en souffrance psychique organisée par la fondation As'trame (www.as'trame.ch). Durant cette journée, une place importante a été laissée aux témoignages d'adultes qui lorsqu'ils étaient enfants ont dû faire face à la maladie psychique d'un ou de leurs deux parents. Dans leurs récits, j'ai été particulièrement touché par le manque d'informations et d'explications que les enfants peuvent recevoir sur ce que vivent leurs parents et ceci en dépit de l'intervention d'un grand nombre de professionnels.

En réfléchissant à ma pratique en institution, l'hypothèse m'est venue que, malgré le placement d'un enfant et la multitude de professionnels impliqués, il n'est probablement pas rare que la souffrance psychique d'un parent reste invisible. Le risque pour l'enfant est ainsi de ne pas avoir les moyens de « penser » sa situation en tenant compte de toutes les dimensions de celle-ci ce qui peut impacter défavorablement son développement. C'est un peu comme si lorsque l'enfant est privé de « penser » sa situation alors il est entravé pour « penser » ses blessures. L'enfant sent que quelque chose ne va pas chez son parent mais n'en comprend pas les raisons ce qui crée une forme d'insécurité. Il y a de forte probabilité qu'il se sente responsable de la situation ou tente de lui mettre un sens loin de la réalité qui est alors encore plus anxiogène que la réalité elle-même. L'enfant peut ainsi mettre un sens du type : « si papa ne vient pas voir au foot c'est qu'il ne s'intéresse pas à moi » ou « si maman est triste c'est à cause de moi ». Le risque que l'enfant commence à se raconter négativement est grand. Il ne pourra pas avoir les moyens de se dire : « non, il y a un trouble qui entrave mon père/ma mère dans comment il/elle aimerait être parent idéalement ». Les conséquences sur l'estime de soi de l'enfant peuvent être considérables.

Un mécanisme similaire peut se produire chez les professionnels qui sentent qu'un aspect de la réalité du parent leur échappe. Le réflexe humain va être alors plutôt de mettre un sens négatif à la situation comme par exemple : « si ce parent ne prend pas le temps de me rappeler c'est que cela ne l'intéresse pas ou encore c'est parce que c'est un mauvais parent ». L'intervenant se dit plus rarement : « si ce parent ne rappelle pas c'est que quelque chose l'en empêche et je vais prendre soin de vérifier avec lui ce qu'il se passe ». Le parent peut sentir les interprétations négatives des professionnels avec le risque que les relations se crispent. Dans certaines situations, le trouble psychique d'un parent peut également entrer en résonance avec la propre histoire de l'intervenant et peut l'amener à se sentir désécuriser ce qui risque d'accroître l'insécurité de l'enfant ou de la famille. Un cercle vicieux où l'insécurité s'auto-alimente peut se mettre en place. Pour les professionnels, ces mécanismes sont difficilement évitables. Le mieux est probablement d'en avoir conscience afin de mieux les repérer et de les déjouer en les verbalisant avec les familles ce qui permet de rester en lien.

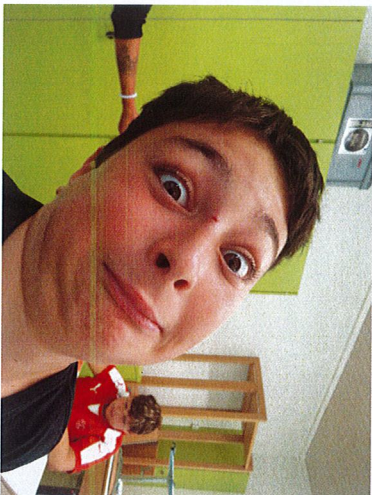
Le parent quant à lui peut avoir peur ou honte de parler de sa situation aux professionnels. Il peut imaginer que de parler d'une vulnérabilité psychique est le meilleur moyen pour ne plus

jamais pouvoir vivre avec son enfant. Il peut aussi avoir le sentiment que de ne pas parler est un moyen de protéger son enfant de problèmes qui ne le concerne pas. Dans d'autres situations, le parent peut ne pas se rendre compte de la présence d'un trouble psychique qui l'entrave. Certains symptômes comme le manque d'énergie qui est fréquent dans bon nombre de troubles psychiques, peuvent venir fragiliser le lien entre les professionnels et les parents ou entre les parents et l'enfant. Lorsque le lien entre les professionnels et les parents est fragilisé le risque d'augmentation de la souffrance pour l'enfant est grand. Il est alors important que les professionnels œuvrent à reconstruire un contexte relationnel sécurisant pour l'enfant et sa famille.

Au niveau sociétal, il est primordial que la santé psychique devienne une priorité et que les difficultés psychiques soient désigmatisées car cela a des impacts importants sur le bon développement de nos enfants et donc sur les « citoyens de demain ». En Suisse, « près de 17 % de la population souffre d'un ou de plusieurs problèmes psychiques, qui peuvent se manifester par des troubles alimentaires ou anxieux, des dépressions ou d'autres symptômes graves. Selon le troisième rapport de monitoring de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan). Les maladies psychiques figurent parmi les affections les plus fréquentes et les plus handicapantes. Elles influent sur tous les domaines de vie des personnes concernées et peuvent entraîner d'importantes atteintes. D'un point de vue économique, les coûts sont estimés à plus de 7 milliards de francs par an. Les maladies psychiques représentent donc un véritable enjeu en matière de politique de santé impliquant une collaboration intensive de l'ensemble des acteurs. » (Santé psychique en Suisse, OFSP, 2015)

Au niveau clinique et institutionnel, l'enjeu est donc de réussir à repérer et saisir les vulnérabilités psychiques. Avoir conscience que notre cerveau a tendance à coller des significations négatives aux phénomènes qui lui échappent nous aide à dépasser les aprioris. Une fois les vulnérabilités repérées l'enjeu est de réussir à verbaliser de manière bienveillante comment la vulnérabilité psychique résonne dans la dynamique familiale, dans la dynamique institutionnelle et dans la dynamique du réseau. L'objectif final est d'atténuer la résonance du trouble psychique dans ces différents espaces ce qui peut permettre à la famille de reconstruire un récit positif de son histoire et lui permette d'utiliser ses compétences pour surmonter ses vulnérabilités plutôt que de s'enfermer dans un récit négatif de son histoire. Pour conclure, je dirais donc que ce n'est pas le trouble psychique d'un parent qui impacte négativement le développement d'un enfant mais plutôt la façon dont il prend forme et résonne dans la dynamique familiale ainsi que dans le réseau des adultes encadrant l'enfant. Lorsque le trouble psychique est compris par l'enfant et les différents acteurs qui l'entourent, il trouve peu de résonance et son impact sur l'enfant diminue. Les mécanismes de résilience peuvent alors s'activer. A l'inverse, lorsque le trouble psychique demeure incompris par les personnes impliquées dans la situation il risque de trouver un écho qui l'amplifie et qui peut déstabiliser fortement l'enfant.

Robert Honsberger



arista
FIDUCIAIRE SA
FRIEHLAND AG

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT**

de l'exercice 2021

Centre éducatif et pédagogique Courtelary
à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des CEuvres
d'Utilité Publique du district de Courtelary A.O.U.P. Courtelary

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Centre éducatif et pédagogique Courtelary pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité du Centre éducatif et pédagogique Courtelary alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Biemme, le 29 mars 2022

ARISTA FIDUCIAIRE SA

Gabriel Genesi
Expert-réviseur agréé
(responsable responsable)

Annexes :
Comptes annuels se composant :
- bilan
- compte de résultat
- annexe

ARISTA FIDUCIAIRE SA | Rue Général-Dufour 4 | 2502 Biel/Bienne

Centre éducatif et pédagogique, Courtelary

Centre éducatif et pédagogique, Courtelary

Compte de résultat

	Ref.	2021	2020
		CHF	CHF
Pour la période du 1.1. au 31.12.			
Produit net des livraisons et des prestations	2.16	5347159.71	4622987.47
Contributions DFJP		682845.00	682845.00
Total Produits d'exploitation		6030004.71	5305732.47
Charges de personnel	2.17	-5037697.35	-4364366.10
Matériel médical d'exploitation		-5360.20	-7155.65
Produits alimentaires et boissons	2.18	-133552.60	-113769.18
Ménage		-32266.99	-27859.40
Entretien/réparation immob. corporelles immeubles/meubles		-110310.52	-79165.12
Energie et eau		-142151.70	-109917.45
Ecole, formation et loisirs		-46288.54	-43558.71
Bureau et administration		-103913.32	-71934.28
Autres charges d'exploitation		-233614.40	-150877.87
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>		<i>-807458.27</i>	<i>-604237.66</i>
Amortissements	2.19	-173312.70	-126760.00
Charges et produits financiers	2.20	-21521.83	-24608.98
Total Résultat ordinaire		-9985.44	185759.73
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	6	13949.00	0.00
Résultat de l'exercice		3963.56	185759.73

Bilan

	Ref.	2021	2020
		CHF	CHF
Aux 31 décembre ...			
Actif			
Trésorerie		600247.39	805038.20
Créances résultant de la vente de biens / prestations de services	2.10	302705.60	237145.30
Autres créances à court terme	2.11	88.65	86584.30
Comptes de régularisation actifs	2.12	732605.95	584576.15
Actif circulant		1635647.59	1713943.95
Immobilisations corporelles	2.13	1953595.00	1333569.70
Actif immobilisé		1953595.00	1333569.70
Total de l'actif		3589242.59	3046913.65
Passif			
Dettes résultant de l'achat de biens / prestations de services		50814.40	45390.30
Dettes à court terme portant intérêt		60980.00	60980.00
Comptes de régularisation passifs	2.14	926477.75	143858.05
Capitaux étrangers à court terme		1036272.15	250728.35
Dettes financières à long terme portant intérêt		1097551.00	1458531.00
Provisions et autres postes analogues prévus par la loi	2.15	791523.14	976258.00
Capitaux étrangers à long terme		1889074.14	2134789.00
Réserves facultatives issues de bénéfices cumulés		661896.30	661896.30
Capitaux propres		661896.30	661896.30
Total du passif		3589242.59	3046913.65



Centre éducatif et pédagogique Courtelary

Crêt du Sapelot
2608 Courtelary
Tél.: 032 945 10 20
Fax: 032 945 10 25
info@cep-courtelary.ch
www.cep-courtelary.ch